



PAPREC GRAND OUEST AGENCE DE SEICHES-SUR-LE-LOIR (49)

**Incendie sur la plateforme de stockage
de déchets non dangereux**

**Concentrations en composés organiques
volatils dans l'air ambiant**

Rapport de résultats des prélèvements du 24/04/26

air pays de
la Loire
www.airpl.org



Sommaire

| | |
|---|----------|
| Introduction | 1 |
| Rappel du contexte | 1 |
| Journal de l'intervention | 1 |
| Méthodologie d'échantillonnage de l'air | 2 |
| Stratégie de prélèvements et d'analyses | 2 |
| Conditions météorologiques | 3 |
| Localisation des points de prélèvement..... | 4 |
| Interprétations des résultats | 5 |
| Concentrations mesurées dans les premières heures | 5 |
| Conclusion | 6 |
| Avis et interprétations | 6 |
| Annexes | 7 |

Introduction

Rappel du contexte

Un départ de feu a eu lieu à 20h15 le 24 avril 2026 au sein de l'établissement industriel PAPREC situé à la ZA La Blaisonnaire, 49140 Seiches-sur-le-Loir. Il s'agit d'un site ICPE soumis à autorisation : plateforme de tri et de traitement de déchets dangereux et non dangereux pour les rubriques 2790 et 2791 et de stockage selon la rubrique 3550.

Journal de l'intervention

L'évènement s'est déclaré au niveau d'une cellule de stockage de déchets ménagers valorisables. Environ 8000 m³ de déchets ont brûlé dans la nuit du 24 avril au 25 avril 2026, soit environ 2500 tonnes de matières triées brûlées (sous forme de balles de cartons, plastiques valorisables des déchets ménagers).

Le SDIS 49 a procédé à l'échantillonnage de l'air à la source et dans une zone densément habitée à l'aide de canisters, pour analyser les polluants chimiques mesurables dans le panache de fumées.

Le dispositif de Force d'intervention rapide d'Air Pays de la Loire n'a pas été activé¹.

Ce rapport présente une synthèse des résultats des composés analysés dans l'air lors de l'évènement.

¹ La Force d'intervention rapide (FIR) d'Air Pays de la Loire peut être activée sur demande d'un industriel qui adhère au dispositif ou par l'État.

Méthodologie d'échantillonnage de l'air

Stratégie de prélèvements et d'analyses

Le guide INERIS² de février 2023 préconise un plan de prélèvements sous les panaches toxiques des vents et des fumées d'incendie lors d'une situation accidentelle industrielle. Afin de garantir une intervention rapide³ d'échantillonnage de l'air ambiant dès les premières heures de l'évènement, il a été confié aux équipes du SDIS de la région Pays de la Loire du matériel pour réaliser des points de prélèvement aux abords mêmes du sinistre.

Profil de la signature chimique

La signature⁴ chimique de l'incendie provient soit de la liste des substances fournie par l'industriel en tant que marqueurs environnementaux à suivre en cas de situation accidentelle, ou selon certaines circonstances, du retour d'expérience des accidents industriels figurant au guide INERIS OMEGA 16.

L'établissement d'une liste exhaustive de substances émises lors d'un incendie est sous la responsabilité de l'industriel. Cet inventaire de substances pourra être sollicité dans le cadre de la gestion post-accidentel des prélèvements environnementaux ou lors d'éventuelles études sanitaires.

La liste⁵ de produits de décomposition a été fournie par l'industriel le 29/04/26 et est présentée ci-contre pour la part analysable par canisters : COV dont BTEX et HAP, CO₂, CO.

Substances recherchées

Le plan d'analyses prévoit de rechercher les familles majoritaires en composés organiques volatils COV⁶, qualifiés de majeurs pour évaluer l'impact des fumées d'incendie, auxquelles s'ajoutent les autres formes de molécules⁷ oxydées à base de carbone, traceurs chimiques de fumées d'incendie.

En tenant compte de la limite technique et analytique des COV par canisters, il pourra être détecté d'éventuels hydrocarbures polycycliques, des aldéhydes (l'acroléine est un marqueur des fumées d'incendie), et autres composés organiques volatils, de types BTEX et molécules chlorées révélateurs des fumées d'incendie.

² Ineris - 203529 - 2726120 - v2.0 - Guide sur la stratégie de prélèvements et d'analyses à réaliser suite à un accident technologique - cas de l'incendie.

³ Un nombre de point de mesures plus élevé permettrait de collecter plus de données analytiques nécessaires à l'interprétation post-accidentelle mais l'intervention risquerait d'augmenter le délai de mise en œuvre sur sites.

⁴ Notamment concerne les concentrations en composés organiques volatils (COV) majoritaires, le monoxyde de carbone CO, le dioxyde de carbone CO₂, et éventuellement les mercaptans, Sulfure de dihydrogène et un ou deux aldéhydes traceurs.

⁵ La liste comportait aussi les substances NO₂, HCN, HCl et SO₂ non mesurables par canisters

⁶ dont les BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes totaux).

⁷ (CO monoxyde de carbone et CO₂ dioxyde de carbone).

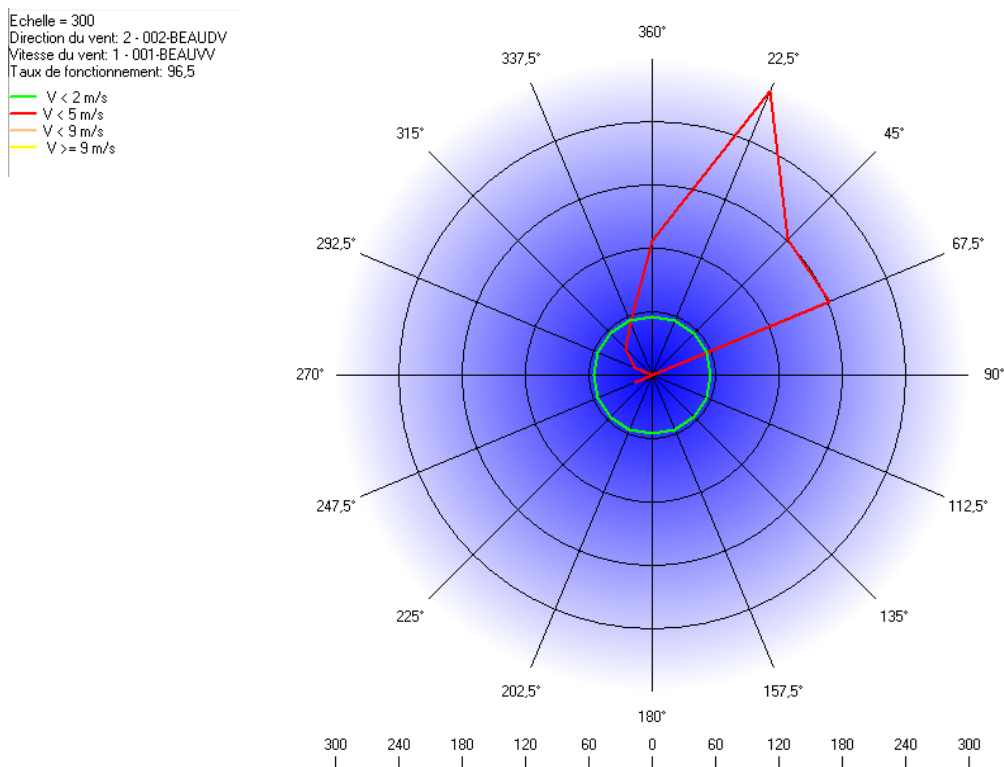
Conditions météorologiques

Entre le moment de la survenue de l'incendie et la fin des prélèvements par canisters, les vents mesurés étaient faibles de direction nord, nord-est, dispersant les fumées vers le sud-ouest.

| | Heure locale | Pluviosité mm | Température °C | Humidité | Direction du vent (rafales) |
|---------|--------------|---------------|----------------|----------|-----------------------------|
| 24/4/26 | 20h | 0 | 22,0 | 27% | N-E |
| | 21h | 0 | 19,0 | 34% | N-E |
| | 22h | 0 | 16,4 | 39% | N-E |
| | 23h | 0 | 14,0 | 50% | N-E |
| 25/4/26 | 0h | 0 | 12,8 | 56% | N-O |
| | 1h | 0 | 11,6 | 60% | N |
| | 2h | 0 | 11,0 | 61% | N |
| | 3h | 0 | 9,3 | 69% | N |

Tableau 1 : relevés météorologiques du 24 et 25 avril 2026 (données Météo France)

La rose des vents au moment de l'évènement est la suivante :



Source : rose des vents 24/04/26 - 18h au 25/04/26 – 8h (source Météo France station de Beaucouzé)

Localisation des points de prélèvement

Le canister permet d'obtenir un échantillon conservatoire représentatif de l'air ambiant sur une durée de 40 minutes. Il est ensuite analysé par notre laboratoire sous-traitant membre du réseau RIPA de l'INERIS et accrédité par le COFRAC pour l'analyse de l'air.

Les prélèvements par canister consistent en un échantillonnage de la qualité d'air en deux points sous panache et un prélèvement témoin hors influence. Les trois sites de prélèvement ont été déployés dans les premières heures par le SDIS49 dans un périmètre de 500 mètres du site industriel.

| N° SITE | HEURE POSE DU CANISTER | ADRESSE |
|-------------|------------------------|--|
| SITE N° 1 | Can 2 – 23h50 | Proche des limites du site, au niveau de la rue de la Blaisonnaire, et sous panache des fumées |
| SITE N° 2 | Can 14 – 0h06 | Au niveau du lotissement Rue de Sablonnière à Seiches sur le Loire, et sous panache des fumées |
| SITE TÉMOIN | Can 1 - 23h30 | Prélèvement témoin au niveau du point de rassemblement des moyens de secours |

Tableau 2 : heure de pose des canisters

Le site n°1 (à proximité de l'incendie) a été positionné dans la rue de la Blaisonnaire aux limites sud du site ICPE ; les fumées d'incendie y étaient importantes selon les observations du SDIS.

Le site n°2 a été disposé à environ 350 mètres au sud des limites du site industriel. Les observations du SDIS en ce point évoquent la présence de fumées liées à l'évènement.

Le site témoin a été disposé aux limites nord du site industriel, au niveau du point de rassemblement des moyens de secours. Ce prélèvement permet de mesurer les niveaux ambiants des concentrations en COV dans l'air hors influence de l'évènement.

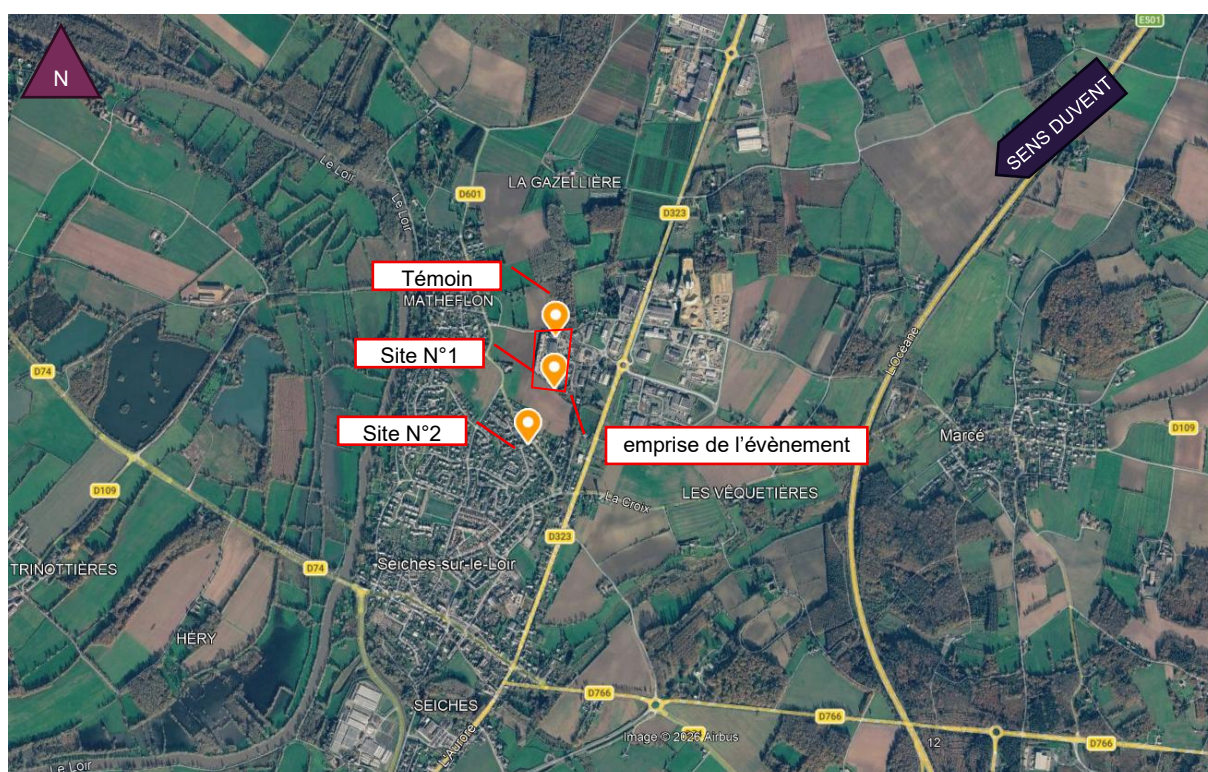


Figure 1 : localisation des sites de mesure déployés par le SDIS 49

Interprétations des résultats

Concentrations mesurées dans les premières heures

Les trois canisters ont été analysés par le laboratoire Eurofins, accrédité par le COFRAC pour les mesures d'air ambiant et référencé au réseau RIPA. L'analyse consistait en une séparation des composés par chromatographie gazeuse, suivie d'une analyse par spectromètre de masse selon la méthode EPA-TO-15.

L'évènement a généré les substances de décomposition suivantes dans les fumées d'incendie.

<LQ : composé non quantifié par le laboratoire d'analyses.

| Date : | 24/04/26 | Canister n° 1 | Canister n° 2 | Canister n° 14 | Représentativité des résultats | |
|---|--------------------------|--|---------------------------------|--|--|--|
| Sites de mesure | LQ | Point de rassemblement Hors influence | Limite sud, sous panache proche | Lotissement au sud à < 500 mètres sous panache | Prélèvement d'air réalisé entre 23h30 et 1h00. | |
| CO₂ (Dioxyde de Carbone) ppm | 10 | 438 | 469 | 445 | Il n'est pas constaté d'écart significatif entre les 3 points de mesure pour ces marqueurs de fumées d'incendie. | |
| CO (Monoxyde de carbone) ppm | 50 | <LQ | <LQ | <LQ | | |
| H₂S (Hydrogène sulfuré) ppm | 0,5 | <LQ | <LQ | <LQ | | |
| COV Totaux Eq toluène µg/m ³ | 10 | 103 | 580 | 282 | | |
| Famille BTEX et aromatiques µg/m ³ | Benzène | 0,4 | <LQ | 171 | <LQ | Fortes concentrations en COV vis-à-vis du point hors influence (canister 1) : six fois supérieures en limite sud du site (canister 2) et trois fois supérieures à 350 mètres sous panache (canister 14). Les composés traceurs des fumées sont les BTEX, le styrène, le naphthalène et le 1,3 Butadiène |
| | Toluène | 0,5 | <LQ | 29,5 | 1,4 | |
| | Ethylbenzène | 0,6 | <LQ | 13,3 | <LQ | |
| | Xylènes totaux | 1,2 | <LQ | 4,8 | 1,5 | |
| | Styrène | 0,5 | <LQ | 111 | <LQ | |
| | Naphtalène | 3,5 | <LQ | 34,2 | 53,7 | |
| Famille aldéhydes µg/m ³ | Acroléine | 1,5 | <LQ | <LQ | <LQ | Absence d'acroléine dans l'air aux 3 points de mesure. Traces dans le canister 2 en butanal, propanal, nonanal (5 µg/m ³) et benzaldéhyde (6 µg/m ³) |
| | autres | 0,5 | <LQ | 12,3 | <LQ | |
| Famille des halogénés µg/m ³ | 1,2,4-Trichlorobenzène | 0,5 | <LQ | 8,2 | 41 | Quantification des 2 composés chlorés en limite sud et dans le lotissement voisin. Absence de quantification au canister 1. |
| | Hexachloro-1,3-butadiène | 0,5 | <LQ | 7,1 | 52 | |

Tableau 3 : tableau de résultats des canisters prélevés par le SDIS

Constat :

Les concentrations en composés organiques volatils mesurées dans les fumées d'incendie, au niveau du canister 2 dans les limites sud du site, sont représentées par la famille des composés aromatiques volatils, notamment en benzène, toluène, éthylbenzène, xylènes totaux, styrène, naphtalène et 1,3 Butadiène, en traces pour certains aldéhydes et par 2 composés hydrocarbures chlorés.

Ces marqueurs d'incendie sont retrouvés en partie dans le canister 14 au niveau du lotissement sud. Le naphtalène et les 2 composés aromatiques chlorés sont détectés en plus forte concentration vraisemblablement lié à l'évolution du panache au moment de la mise en œuvre du prélèvement. Les COV mesurés sous panache ne sont pas détectés dans le prélèvement réalisé hors influence (canister 1).

Nota : les mesures de particules PM10 et NO₂ enregistrées dans l'agglomération angevine au cours de la nuit du 24 avril au 25 avril 2026 ne montrent pas de comportement particulièrement différent en comparaison des mesures d'autres agglomérations, non situées sous les vents du panache. Ceci suggère que l'impact du panache de l'incendie n'est pas visible dans l'agglomération angevine.

Conclusion

Au regard des concentrations en COV quantifiées à la source de l'incendie, l'évènement du 24 avril 2026 était caractéristique d'une fumée de combustion intense de matériaux plastiques, cartons provenant d'emballages recyclables. Les résultats des canisters déployés en partenariat avec le SDIS 49 sont exploitables et sont représentatifs du moment du prélèvement lors de l'incendie.

Les prélèvements réalisés sous influence de l'incendie ont révélé la présence de 11 marqueurs COV au niveau des limites sud du site et sont détectables pour 5 d'entre eux dans le lotissement à 350 mètres au sud sous panache.

Les concentrations en COV mesurées dans la nuit du 24 avril au 25 avril 2026 sous panache sont représentatives^{8, 9, 10, 11, 12, 13, 14} de ce genre d'évènement.

Avis et interprétations

En cas d'un prélèvement réalisé par un tiers¹⁵, Air Pays de la Loire sollicitera toutes les informations nécessaires au rapport de la part des effectifs mobilisés du SDIS, leurs relevés¹⁶ transmis faisant foi. Les résultats des mesures d'air seront interprétés par Air Pays de la Loire. La responsabilité d'Air Pays de la Loire ne pourra pas être engagée à l'issue de l'exploitation de ces résultats et sur leur représentativité si de potentielles inexacitudes ou omissions étaient survenues au cours de la campagne de prélèvement.

Cette mission ne couvre pas la réalisation du schéma conceptuel, de calculs de risques sanitaires ou la réalisation d'un dossier Interprétation de l'Etat des Milieux.

⁸ [Incendie de l'entrepôt STC \(Solution Technique Caoutchouc\), février 2022](#)

⁹ [Incendie au sein de la raffinerie de Donges, juin 2022](#)

¹⁰ [Incendie au sein de la zone industrielle de Montaigu - Vendée, août 2022](#)

¹¹ [Incendie de la blanchisserie industrielle Kalhyge de Pouzauges, septembre 2022](#)

¹² [Incendie au centre de traitement des déchets de Suez à Saint-Fraimbault-de-Prières, janvier 2023](#)

¹³ [Incendie au sein de l'entreprise Berque JLC à La Chapelle-au-Riboul, septembre 2023](#)

¹⁴ [Incendie au centre Tri Ouest à Châteaubriant, octobre 2023](#)

¹⁵ Les SDIS des Pays de la Loire sont conventionnés avec Air Pays de la Loire pour la pose de 3 canisters pour la collecte des COV sous panache en début d'intervention.

¹⁶ force et direction des vents, sens du panache, premières mesures de toxicité, référence des sites de mesure, métrologie des canisters.

Annexes

- Annexe 1 : fiches terrain du SDIS
- Annexe 2 : bordereau d'analyses des résultats
- Annexe 3 : localisation des prélèvements et des sites de mesure du réseau de fond à Angers

Annexe 1 : fiches terrain du SDIS

| Fiche de prélèvement CANISTER | |
|--|---|
| Nom Prénom Date | Eric Chénier 24.10.2026 |
| Norm établissement : | PAPREC |
| Distance au site sous les vents | <input checked="" type="checkbox"/> SOURCE <input type="checkbox"/> PROCHE <input type="checkbox"/> ELOIGNE |
| Type d'évènement : | <input type="checkbox"/> Fuite toxique <input checked="" type="checkbox"/> Incendie |
| Site de prélèvement | |
| Coordonnées GPS : | x: 47.585324 y: 0.351527 Photographie : <input type="checkbox"/> |
| Adresse : | Rue de la Blaisonnais Seiche-laire |
| Panache de fumées | <input checked="" type="checkbox"/> visible <input type="checkbox"/> non visible |
| Traçabilité du dispositif de prélèvement | |
| N° Canister et référence : | 1 |
| N° de la canne de prélèvement : | CAP- 26 |
| Heure de la pose : | 23h30 |
| Heure de la récupération : | 03h04 |
| Pression à l'ouverture conforme : | <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non -32 < P < -25 mmHg |
| Pression à la fermeture conforme : | <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non -10 < P < 0 mmHg |

| Fiche de prélèvement CANISTER | |
|--|---|
| Nom Prénom Date | Eric Chénier 24.10.2026 |
| Norm établissement : | PAPREC |
| Distance au site sous les vents | <input type="checkbox"/> SOURCE <input checked="" type="checkbox"/> PROCHE <input type="checkbox"/> ELOIGNE |
| Type d'évènement : | <input type="checkbox"/> Fuite toxique <input checked="" type="checkbox"/> Incendie |
| Site de prélèvement | |
| Coordonnées GPS : | x: 47.583077 y: 0.351583 Photographie : <input type="checkbox"/> |
| Adresse : | Rue de la Blaisonnais Seiche-laire |
| Panache de fumées | <input checked="" type="checkbox"/> visible <input type="checkbox"/> non visible |
| Traçabilité du dispositif de prélèvement | |
| N° Canister et référence : | 2 |
| N° de la canne de prélèvement : | CAP- 27 |
| Heure de la pose : | 23h50 |
| Heure de la récupération : | 03h07 |
| Pression à l'ouverture conforme : | <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non -32 < P < -25 mmHg |
| Pression à la fermeture conforme : | <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non -10 < P < 0 mmHg |

| Fiche de prélèvement CANISTER | |
|--|---|
| Nom Prénom Date | Eric Chénier 25.10.2026 |
| Norm établissement : | PAPREC |
| Distance au site sous les vents | <input type="checkbox"/> SOURCE <input type="checkbox"/> PROCHE <input checked="" type="checkbox"/> ELOIGNE |
| Type d'évènement : | <input type="checkbox"/> Fuite toxique <input checked="" type="checkbox"/> Incendie |
| Site de prélèvement | |
| Coordonnées GPS : | x: 47.581263 y: 0.353814 Photographie : <input type="checkbox"/> |
| Adresse : | Rue des Sablonnières Seiche-laire |
| Panache de fumées | <input checked="" type="checkbox"/> visible <input type="checkbox"/> non visible |
| Traçabilité du dispositif de prélèvement | |
| N° Canister et référence : | 14 |
| N° de la canne de prélèvement : | CAP- 24 |
| Heure de la pose : | 0006 |
| Heure de la récupération : | 03h09 |
| Pression à l'ouverture conforme : | <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non -32 < P < -25 mmHg |
| Pression à la fermeture conforme : | <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non -10 < P < 0 mmHg |

Annexe 2 : bordereau d'analyses des résultats

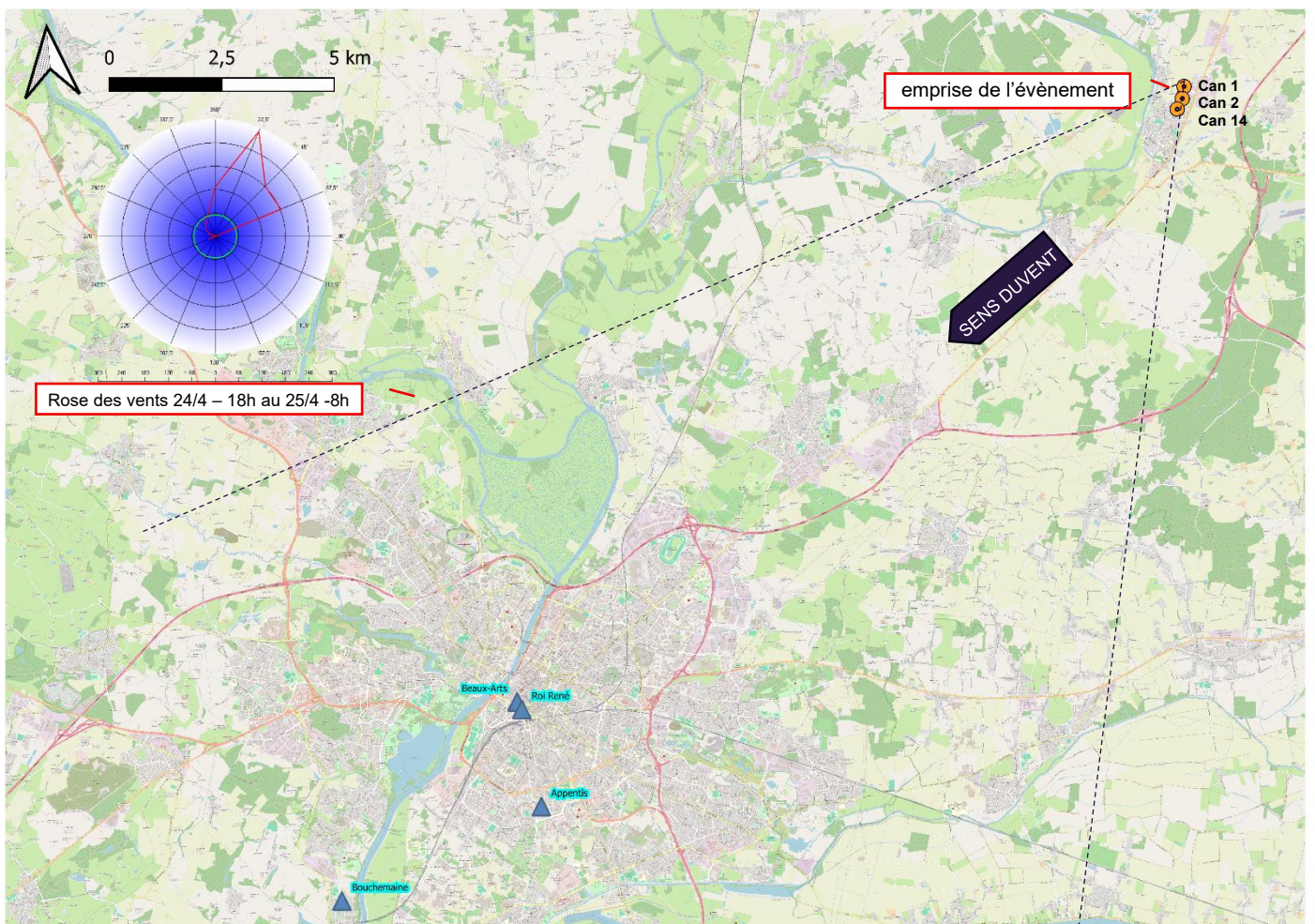
L'ingénieur en charge du suivi des analyses s'est assuré de la conformité de la réception des échantillons au laboratoire.

| Date du prélèvement : | | Suivi des échantillons |
|---|-----------|--|
| Date de prise en charge des prélèvements : | - 28/4/26 | Sous 24h à 48h |
| Date d'envoi au laboratoire : | - 28/4/26 | À réception de l'ordre d'analyse signé du client |
| Date de réception et d'enregistrement de conformité : | - 29/4/26 | Sous 24h à l'envoi |
| Date de mise en analyse : | - 29/4/26 | À réception |
| Date de réception des résultats : | - 4/5/26 | en 3 jours |

Commentaires :

À réception du colis, le laboratoire a enregistré les échantillons d'air en analyse, sans émettre de réserve.

Annexe 3 : localisation des prélèvements et des sites de mesure du réseau de fond à Angers





AIR PAYS DE LA LOIRE

5 rue Édouard-Nignon
CS 70709 – 44307 Nantes cedex 3
Tél + 33 (0)2 28 22 02 02
contact@airpl.org

air | pays de
la loire
www.airpl.org